

Politique

Vassivière : Mélanie Plazanet poussée à la démission

Dans la tourmente depuis qu'elle a rejoint le cabinet de Guillaume Guérin (LR) à Limoges Métropole, la maire d'Eymoutiers Mélanie Plazanet a perdu l'appui de la majorité régionale (PS). En conséquence, elle démissionne de la présidence du syndicat du lac de Vassivière.

GUILLAUME BELLAVOINE
guillaume.bellavoine@centrefrance.com

Le couperet est tombé. Après une entrevue, lundi, avec le président de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset (PS), Mélanie Plazanet a démissionné le même jour de la présidence du syndicat du lac de Vassivière, un poste qu'elle occupait depuis 2021. Sa position était devenue intenable dès lors qu'elle avait perdu le droit de siéger au nom de la majorité régionale dans cette instance. Autre conséquence, elle quitte son poste de vice-présidente du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. La région étant de loin le premier financeur du syndicat du lac de Vassivière, il est de coutume qu'un conseiller régional en prenne la tête. À la fois maire d'Eymoutiers et membre de la majorité régionale, Mélanie Plazanet avait donc été choisie par Alain Rousset il y a cinq ans, avec notamment pour mission de donner au site une autre envergure grâce à un investissement régional de 15 millions d'euros. Mais la campagne des municipales a changé la donne. Réélue maire

d'Eymoutiers, en mars, en se présentant comme apparentée socialiste, Mélanie Plazanet a participé dans le même temps à la campagne de Guillaume Guérin, qui a réussi à garder la ville de Limoges à droite, puis a intégré le cabinet de l'homme politique (Les Républicains), au sein de Limoges Métropole, en tant que cheffe de cabinet.

« Je me sens mieux maintenant, cela m'a renforcée dans mon choix »

Un double jeu qui n'a pas été apprécié par ses camarades de gauche dans l'hémicycle régional. Des « collègues à l'esprit sectaire », regrette Mélanie Plazanet, ménageant toutefois Alain Rousset et argumentant que l'exécutif de l'agglomération limougeaude est transpartisan et qu'elle travaille aussi bien aux côtés d'élus de gauche que de droite au

cabinet de Guillaume Guérin. De nouvelles élections devraient se tenir le 12 juin pour choisir un nouveau président au syndicat du lac de Vassivière. Rémi Justinien est pressenti pour prendre la succession de Mélanie Plazanet. Vice-président de la Région en charge de l'économie de la mer, du tourisme et de l'économie territoriale, cet élu de Charente-Maritime est originaire de Haute-Vienne.

Des grands projets en cours autour du lac

Dans sa lettre de démission, Mélanie Plazanet confie son « émotion » de quitter la tête du syndicat du lac. Les cinq années de sa présidence ont été consacrées principalement à la refonte de l'assainissement autour du lac, « un travail invisible, mais indispensable pour développer le tourisme sur Vassivière », soulignait-elle. Son mandat a également été marqué par l'arrivée des enseignes Camping Paradis et Ushuaïa Villages à Auphelle et Broussas, accompagnée d'investissements conséquents. « Mon principal regret est d'avoir échoué à ce que le conseil départemental de la Haute-Vienne revienne



Mélania Plazanet avait pris la présidence du syndicat mixte du lac de Vassivière en 2021. PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE

au sein du syndicat. Pourquoi n'en fait-il pas partie ? Je ne comprends pas », affirme-t-elle. Son successeur aura pour tâche de piloter des projets très attendus autour du lac artificiel, comme la réhabilitation de l'ancien village vacances de Pierrefitte (Beaumont-du-Lac), un plan de développement de la pêche, la rénovation du Centre

d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ou encore la rénovation de la halle d'Auphelle. Interrogée sur sa décision de rejoindre Guillaume Guérin à Limoges Métropole, Mélanie Plazanet affirme ne rien regretter, malgré les attaques de son propre camp. « Au contraire, je me sens mieux maintenant, cela m'a renforcée dans mon choix. » ●

Université

Une « sélection par l'argent »

L'annonce du gouvernement sur l'application « massive » des frais différenciés pour les étudiants extracommunautaires fait réagir l'université de Limoges. Alors que l'établissement développe sa Maison de l'international, son président, Vincent Jolivet, dénonce une « méthode brutale ».

ALINE COMBROUZE
aline.combrouze@centrefrance.com

Dans le cadre du nouveau plan *Choose France For Higher Education*, le ministre de l'Enseignement supérieur, Philippe Baptiste, demande aux universités d'appliquer les droits d'inscription différenciés pour les étudiants extracommunautaires (hors UE). Le gouvernement souhaite ainsi mettre fin à l'exonération « massive » des droits d'inscription pour ces étudiants. La loi, instaurée en 2019, devra être « réservée à des cas très précis ».

Pour « rentabiliser les coupures financières »

La majorité des étudiants concernés seront appelés à s'acquitter de droits d'inscription fixés à 2.895 euros par an en licence, contre 178 euros aujourd'hui, et 3.941 euros en master, contre 254 euros, dès la rentrée 2026. Nous avons croisé Jules sur le campus de la faculté des sciences, à

Limoges. Originaire du Togo, le jeune homme, inscrit en master 1 photonique, anticipe déjà. « Augmenter les frais d'inscription va fermer la porte à beaucoup d'étudiants étrangers. Si je dois payer beaucoup plus cher à la rentrée prochaine, je ne sais pas si je vais pouvoir continuer mes études ici. Peut-être avec un apport... » Le syndicat étudiant Unef de l'université de Limoges monte au créneau. « Le gouvernement souhaite rentabiliser le sous-investissement et les coupures financières de l'université par des frais d'inscription plus élevés pour les étudiants qui viennent de pays hors Union européenne », dénonce Vincent Pouchol, trésorier à l'Unef Limoges. Le syndicat pointe une « attaque des droits pour suivre les mêmes études » à l'université, après la suppression au budget 2026 de l'APL pour les étudiants internationaux. En conseil d'administration, l'université de Limoges a décidé d'exonérer les étudiants concernés. Ces derniers représentent 12 % des inscrits sur les



Le syndicat étudiant Unef et l'université de Limoges dénoncent l'obligation d'appliquer les frais différenciés aux étudiants issus de pays hors UE. PHOTO D'ILLUSTRATION STÉPHANE LEFÈVRE

campus du territoire, soit 2.800 étudiants. En plein développement sur l'accueil des étudiants étrangers avec la création d'une nouvelle Maison de l'international, l'université craint de perdre des talents si elle devait, demain, imposer les frais différenciés. « Il s'agit ici d'une sélection par l'argent. La méthode est brutale et n'est pas attractive pour l'université », réagit le président de l'université de Limoges, Vincent Jolivet. « Nous allons exclure les étudiants qui ont de réelles compétences et n'ont pas les moyens alors que nous souhaitons accueillir davantage d'étudiants internationaux. » Pour rappel, les étudiants étrangers sont

sélectionnés par les équipes pédagogiques avant leur inscription à l'université.

L'université de Limoges opposée à la mesure

Vincent Jolivet s'est exprimé « contre » la mesure lors d'une réunion au CNESER (*) en fin de semaine dernière. « Nous attendons le vote sur le décret. Si nous sommes dans l'obligation de l'appliquer, il faudra réfléchir à d'autres stratégies, comme la mise en place d'un nouveau volet pour les droits d'inscription dans nos 250 conventions de réciprocity entre notre université et celles des pays d'origine. »

Le repas à un euro pour tous les étudiants depuis le 4 mai. Le tarif est proposé une fois par service, le midi ou le soir. Par ailleurs, la loi de finances 2026 accorde au réseau des Crous une autorisation pour le recrutement de 204 emplois supplémentaires. Le syndicat Unef de Limoges attend des investissements concrets de l'État et réclame un nouveau restaurant universitaire en centre-ville de Limoges pour répondre à la demande de 2.000 à 3.000 étudiants. ●

(*) CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE.